



p. 4 Travaux :

**Suivi du chantier
de la maison des associations**

p. 8 Jeunesse

Visite ministérielle à Chatte

TRAVAUX 4-5

Suivi du chantier de la maison des associations
Les entrées ou sorties de village

ACTION PUBLIQUE 5

La maison du docteur...

MAIRIE 6-7

Un nouvel apprenti aux services techniques
Carte d'identité : attention aux délais !
Un service d'assistance pour une bonne réception TNT
Nouvelles modalités pour les inscriptions sur les listes électorales

ENVIRONNEMENT 7

La Charte forestière des Chambaran repart pour 4 ans

JEUNESSE 8

Visite ministérielle à Chatte

ECONOMIE 9

Les nouvelles entreprises : auto-école « easypermis », ZEEMAN.
L'association « Porte de la Gloriette »

SECURITE 10

La Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers

ASSOCIATIONS 11

Une nouvelle activité pour les seniors
Des nouvelles du Comité des fêtes

CULTURE 12

Un prix pour « ON S'ERRE LES COUDES » !
Les actus de la Médiathèque et le coup de cœur

FESTIVITES 13-14

Les illuminations
Le repas des anciens et la distribution des colis
Concert à l'EHPAD « Le Clos Fleuri »
La cérémonie des vœux du Maire

HISTOIRE 15

11 novembre 2018 : centenaire de l'armistice de la grande guerre

AGENDA 16

PHARMACIE

Pharmacie FRAISSE
518 Grande Rue
Tél : 04.76.38.47.50

KINÉSI-THÉRAPEUTES

ARNAUD Josselin
ESCOFFIER Laurent
MODENA Julie
PENET Julie
214 pl. du Champ de Mars
Tél : 04.76.38.24.79

PÉDICURE PODOLOGUE

HUMBLOT Emmanuele
650 bis ZI La Gloriette
Tél : 04.76.38.64.72

SAGE-FEMME

PICARD-COZ Victoire
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.57.33.44.57
victoire-picardcoz-sage-femme.fr

PSYCHOLOGUES

BRASSIN Caroline
26 place du Champ de Mars
Tél : 06.79.84.65.40
DANIEL Pascale
1745 chemin des Ports
Tél : 06.72.95.79.83

HYPNO-THERAPEUTE

(coaching de vie, développement personnel)
RICHARD Kristel
26 place du Champ de Mars
Tél : 06.60.53.71.12
krconsult@orange.fr

ORTHOPHONISTE

BEZIAU Céline
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.78.46.56.03

MÉDEDIN

OSTÉOPATHE
GENSTY Dominique
25 rue de l'Eglise
Tél : 04.76.38.43.14

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

FAQC Thierry
25 rue de l'Eglise
Tél : 04.76.38.51.22

LOPEZ Patricia

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.46.51

INFIRMIERS

Centre de soins infirmiers SIRCO
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.26.35
DUMARCHE Valérie
PELERIN Isabelle
21 route de Saint-Antoine
Tél : 04.76.64.09.59

VÉTÉRINAIRE

DECARD Sandra
84 route de St-Antoine
Tél : 06.15.86.66.12

Etat-civil

NAISSANCES

- > BACCONNIER Katia née le 16 octobre 2018 à Valence, fille de Bruno BACCONNIER et de Marguerite FAIVRE
- > CANASTRO Elena née le 26 novembre 2018 à St-Martin d'Hères, fille d'Alexandre CANASTRO et de Chloé GAGGERO
- > RINALDI Nelia née le 18 décembre 2018 à Romans sur Isère, fille de Steaven RINALDI et de Louisa CHERFA
- > ROCHER Laurène née le 10 janvier 2019 à La Tronche, fille de Julien ROCHER et de Cindy GAY

MARIAGES

- > MELLADO Enzo et BRACA-MONTE PENA Karen le 24 novembre 2018

DÉCÈS

- > EL HIRI Hacem le 14 octobre 2018 78 ans
- > BOISSET Jeanne le 31 octobre 2018 - 97 ans
- > LECOMTE veuve SANCY Monique le 26 novembre 2018 94 ans
- > CAMUS Michel le 1er décembre 2018 - 84 ans
- > MASNADA veuve FELIX Inès le 17 décembre 2018 - 98 ans
- > DELAYE Thierry le 21 décembre 2018 - 57 ans
- > HOARAU veuve LA MACHE Louise le 25 décembre 2018 83 ans

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro du Chatte Magazine (octobre 2018).
Concernant le nouveau nom du centre de loisirs de l'AFR, il fallait lire « Artist' 🤖 'chats ».



édito

Chères Chattoises,
Chers Chattois,

Que ce premier numéro annuel de votre Chatte Magazine soit l'occasion pour moi de vous souhaiter une excellente année 2019 ; santé pour tous, bonheur dans vos familles, succès dans vos projets et réussite pour vos enfants....

Ces vœux, dans le climat social actuel, sont sincères. Si j'entends et partage les frustrations, les sentiments d'injustice, les colères qui s'expriment dans le pays, je condamne vivement toutes les violences. Elles empêchent les discussions, dressent les gens les uns contre les autres et nourrissent des haines destructrices.

Avec vous je déplore, entre autres, le désengagement de l'état dans nos territoires, et la disparition de nombreux services publics de proximité. Pourtant notre monde rural reste une force dynamique tant sur le plan humain que sur le plan économique.

Mais je sais notre démocratie forte de l'énergie de ses citoyens et de ses institutions et je suis convaincu que nous saurons surmonter les temps troublés que nous traversons.

Si notre commune reste jusqu'ici préservée des désordres, je ne sous-estime nullement vos inquiétudes. Un cahier de doléances reste ouvert en mairie et des salles communales pourraient être mises à disposition des Chattois qui souhaiteraient débattre.

Dans la morosité ambiante, j'espère que ce Chatte Magazine saura vous prouver que tout ne va pas si mal dans notre commune ; Les finances sont saines et maîtrisées, l'économie y reste dynamique dans l'intercommunalité, le lien social demeure très fort grâce aux associations.

Comme je l'ai exprimé lors de mes vœux à la population, l'engagement de vos élus reste plus déterminé que jamais. Le bilan des réalisations de 2018 et les projets 2019 sauront, je l'espère, vous en convaincre.

Avec mes vœux ici renouvelés, bien cordialement à tous.

André ROUX - Maire de Chatte

horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 11 h 30

Samedi : 8 h 30 - 11 h 00

Permanence du Maire :

1^{er} et 3^e samedi du mois :
9 h 00 - 11 h 00 en Mairie

Service Urbanisme - CCAS

Services techniques :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte, F. GELAS.

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 375 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

C'est en cours...

Suivi du chantier de la maison des associations

En traversant le village on peut globalement s'en rendre compte, les travaux progressent efficacement. Ils se succèdent dans une alternance très organisée des différents corps de métier. Un planning rigoureux, élaboré lors de l'attribution des marchés, prévoit le calendrier des travaux et la durée des chantiers. Mais ce planning ne saurait suffire au bon déroulement de la construction de l'édifice.

Ce sont les **réunions de chantiers** hebdomadaires qui régulent les interventions.

Ces réunions se déroulent sous l'autorité du responsable de l'Ordonnancement, du Pilotage et de la Coordination du chantier (OPC). Sont présents à ses côtés, le maire, les adjoints aux travaux et à l'urbanisme, l'architecte, les chefs d'entreprises concernés par les travaux en cours ou programmés à brève échéance et également le coordinateur sécurité du chantier.

Tous les mardis matin, les parties engagées se concertent sur l'avancement des travaux. Le responsable OPC, dans un compte rendu, consigne les remarques, enregistre

toutes les décisions et convoque les entreprises impliquées dans les travaux à venir.

Ces réunions sont essentielles au bon déroulement des opérations : on ajuste la programmation, on affine les travaux, on anticipe les commandes, on arrête des choix de couleurs ou de matériaux et parfois on modifie (toujours à la marge) un élément du bâtiment que la réalité du chantier impose (fenêtre trop étroite ou trop basse, ancrage mal évalué de la charpente, modification de la passe de toit etc...).

Bref, on aura compris que cette construction mobilise de nombreuses énergies ; énergie des artisans qui s'activent par tous les temps, énergie des concepteurs qui veillent au respect du projet, énergie du responsable OPC pour un déroulement harmonieux des opérations, énergie des chefs d'entreprises pour des réalisations de qualité et énergie des élus pour une maison des associations réussie, construite dans les délais et répondant à toutes les attentes.



C'est enfin fini ! Ou presque...

Les entrées ou sorties de village

Du rond-point de la pharmacie au pont du Merdaret, les engins sont partis et avec eux, les nuisances sonores. Les ornières et nids de poules ont disparu sous une couche d'enrobé parfaitement profilée. Finis les déviations et passages alternés aux feux ! Enfin le retour d'une circulation plus calme pour les riverains et d'une activité plus normale pour les commerces du centre du village.

A venir, des potelets pour matérialiser les voies piétonnes, des panneaux d'interdiction pour les véhicules de



plus de 3,5 tonnes et l'expérimentation d'une circulation à sens unique partiel dans la Grande rue.

La reprise des accotements de la Départementale 68 sur la route de Saint Bonnet de Chavagne est également terminée. Du rond-point du jumelage jusqu'à la rue du 19 mars 1962, le cheminement piétonnier continu permet de mieux intégrer au village les lotissements de la Barme et des Chirouzes.

A venir, des aménagements paysagers, un petit mobilier urbain et quelques plantations d'arbres.



action publique

La maison du docteur...

Elle est située au 324 de l'Avenue du Vercors, dans l'enceinte du Clos, cet immense parc en plein cœur du village, propriété de Mademoiselle Dorey qui avait vendu tous ses biens à la mairie en 1966.

A la fin des années 50, Mademoiselle Dorey avait accepté de vendre au médecin du village, le docteur Hustache, une parcelle de terrain magnifiquement arboré à l'extrémité sud de sa propriété.

C'est sur ce site, qu'ont été construits l'habitation et le cabinet médical que les Chattois connaissent bien et où se sont succédés les docteurs Hustache et Turgeman.

A l'automne dernier, le docteur Turgeman, en fin d'activité, a mis sa maison en vente. Cette propriété, habitation et jardin, de 2702 m², en plein village, dans un cadre exceptionnel a immédiatement suscité la convoitise des agents et promoteurs immobiliers.

La mairie, interpellée pour éventuellement faire valoir son droit de préemp-



tion, a engagé une réflexion sur le devenir de ce bien.

Fallait-il livrer la propriété aux turpitudes du marché immobilier ? La voir se diviser en lots pour y édifier on ne sait quelles constructions ?

Ou bien, fallait-il réintégrer ce bien au domaine communal pour le maintenir dans le bel ensemble patrimonial que constitue notre Clos ? Le magnifique mur en pierre qui entoure depuis toujours l'ancienne propriété ne prouve-t-il pas que l'ensemble ne forme qu'un tout ?

La question a été débattue en conseil municipal le 3 décembre dernier.

Pour maintenir l'unité du site, pour garder la main sur l'ensemble du domaine, pour étendre ou réhabiliter ses infrastructures, pour initier de nouveaux projets, pour maintenir les activités sportives qui s'y déroulent et pérenniser notre feu d'artifice, il a été décidé que la commune allait se porter acquéreur.

La propriété sera achetée au montant de 370 000 €.

Un nouvel apprenti aux services techniques

Depuis plusieurs semaines, les services techniques municipaux comptent une nouvelle recrue en la personne d'Esteban Iserable, jeune Chattois de 15 ans.

Elève en 1^{ère} année de CAP Maintenance des Bâtiments et Collectivités à la MFR de Chatte, il a signé, avec la commune, un contrat d'apprentissage en alternance.

Durant deux ans, Esteban partagera donc son temps entre l'école, où il recevra les enseignements théoriques et préparera son diplôme et le travail d'agent de notre commune pour acquérir et développer des compétences professionnelles. Il intervient donc principalement pour l'entretien

des salles et bâtiments communaux, et accomplit des tâches de nettoyage, ainsi que des travaux de réparation et de peinture.

Dans l'avenir, Esteban souhaiterait poursuivre sa formation en se spécialisant en maçonnerie.

Depuis de nombreuses années, la commune est soucieuse d'accompagner les jeunes dans l'apprentissage et de faciliter leur insertion professionnelle. La commune a signé douze contrats d'apprentissage au cours de ces vingt dernières années mais elle accueille également de nombreux stagiaires, sur de courtes périodes, dans les différents services municipaux.



Carte d'identité : attention aux délais !

Depuis mars 2017, les démarches pour l'obtention ou le renouvellement des cartes d'identité ont changé. Seules certaines communes sont habilitées à les délivrer, ce qui entraîne parfois des délais d'attente de plusieurs semaines.

Aussi, pour toutes les situations où la présentation d'une carte nationale d'identité en cours de validité est exigée (voyages, passages d'examens...), nous vous recommandons d'entreprendre les démarches au plus tôt.

Pour rappel : il faut prendre rendez-vous dans une mairie habilitée à recueillir vos empreintes digitales (Saint-Mar-



cellin, Grenoble, Romans/Isère, Saint-Jean-en-Royans...) et effectuer une pré-demande en ligne sur le site internet ants.gouv.fr.

Pour plus d'infos, contactez le service de l'accueil de la Mairie - Tél : 04.76.38.45.30.



Un service d'assistance pour une bonne réception TNT

En France et partout dans le monde nous sommes de plus en plus nombreux à utiliser internet par le biais de nos tablettes et de nos téléphones mobiles. Notre commune ne fait pas exception à la règle.

Pour une utilisation optimum et une réception de bonne qualité, les opérateurs de téléphonie mobile développent fortement leurs services de 4^e génération : la « 4G ».

Dans certains cas, le déploiement de cette « 4G » peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.

Pour remédier à ce problème, l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) met en place, auprès des téléspectateurs un dispositif d'assistance et d'intervention. Ce dispositif est accessible soit sur internet : assistance.recevoir-latnt.fr, soit par téléphone : **0970.818.818**.

Après avoir vérifié l'origine des perturbations l'ANFR peut intervenir pour y remédier et cette intervention est entièrement gratuite.

Nouvelles modalités pour les inscriptions sur les listes électorales

De nouvelles règles législatives relatives à l'élaboration et à la mise à jour des listes électorales s'appliquent à partir de cette année. Une réforme adoptée pour rapprocher les citoyens du processus électoral et allonger les délais d'inscription.

Jusqu'à présent, pour pouvoir voter, il fallait être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année qui précède des élections. En 2019, si vous êtes citoyen français, ou ressortissant de l'Union Européenne, majeur, habitant à Chatte ou contribuable chattois depuis deux années consécutives, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en cours d'année électorale.

Ainsi, pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019.

A partir du 1^{er} janvier 2020, l'inscription pourra se faire jusqu'au sixième vendredi précédent un scrutin.

Comment procéder pour s'inscrire ?

Il suffit de se rendre en mairie avec un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport en cours de validité ou décret de naturalisation), ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois (exemple : facture d'eau, électricité, téléphone fixe ou mobile, taxe d'habitation...), ou selon le cas, un avis de taxes foncières des deux dernières années.

[infos +]

Pour les Français acquérant la majorité entre les deux tours d'un scrutin, il leur sera possible de voter au second tour. Comme les jeunes atteignant l'âge de la majorité, les personnes naturalisées sont automatiquement inscrites sur les listes.

Les Français de l'étranger bénéficiant de la double-inscription : ils doivent désormais choisir entre s'inscrire sur les listes consulaires de leur lieu de résidence à l'étranger ou sur les listes de leur commune de rattachement.

La modernisation de la gestion des listes électorales est rendue possible grâce à la dématérialisation des données. **Un Répertoire Electoral Unique (REU) a été créé. Géré par l'INSEE**, il permet d'apporter une réponse au problème des doubles-inscriptions. Les maires gardent cependant le pouvoir d'inscription et de radiation. Une commission de contrôle composée d'un représentant de l'Etat, du Tribunal de Grande Instance et d'un conseiller municipal exerce à posteriori un contrôle des décisions du maire avant les scrutins lors d'élections ou une fois par an.



ELECTIONS EUROPÉENNES 2019

Du 23 au 26 mai 2019, les citoyens de toute l'Europe éliront leurs représentants au Parlement européen. Ces députés auront pour tâche, durant ces cinq prochaines années, d'élaborer les textes de lois appliqués par les

Etats de l'Union européenne.

Emploi, climat, immigration, libre-échange, alimentation... l'impact de ces élections sera bien sûr déterminant pour l'ensemble des politiques européennes.

environnement

La Charte forestière des Chambaran repart pour 4 ans

Les quatre intercommunalités membres de la Charte forestière des Chambaran (Bièvre Isère Communauté, Porte de DrômArdèche, Saint Marcellin Vercors Isère communauté et Valence Romans Agglomération) ont acté le renouvellement de la Charte forestière des Chambaran pour sa troisième programmation.

Après un travail d'évaluation de la précédente programmation, les élus et l'ensemble des partenaires de la charte ont engagé une réflexion afin de proposer un nouveau programme d'actions pour les quatre ans à venir.

Il s'articule autour de quatre axes stratégiques :

- La conduite et la gouvernance de la charte forestière ;
- Le devenir des peuplements et les évolutions environnementales ;
- La gestion, la mobilisation et la valorisation de la ressource en bois ;
- La conciliation des usages et la connaissance de la filière forêt-bois.

Ces axes de travail se déclinent en 13 objectifs permettant de répondre aux enjeux de développement durable.

Citons par exemple :

pour le volet environnement, la volonté de favoriser la préservation des sols et de la ressource en eau, pour le volet économique, l'amélioration de l'accès à la ressource forestière et la valorisation des bois, ou encore pour le volet social, le développement des connaissances sur la filière et la conciliation des usages.

L'ensemble des informations concernant la nouvelle programmation de la charte forestière est disponible sur le site internet :

<http://charteforestiere-chambaran.fr/html/>



Visite ministérielle à Chatte !

Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a réservé à notre commune sa première visite de terrain, quelques jours après sa nomination.

Retour en images sur sa venue à la MFR et à la SENURA et sa rencontre avec les acteurs locaux de la formation professionnelle ainsi que de la filière nucicole.



Accueil à la SENURA



Rencontre avec les élèves



Visite de la Maison Familiale Rurale



Table ronde



« Photo de famille »

Les nouvelles entreprises

AUTO-ÉCOLE EASYPERMIS

Début décembre, Mickaël Cini a ouvert une auto-école route de Saint-Marcellin « easypermis ».

Après 15 années d'activité dans la restauration, Il décide de se reconvertir dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière : formation, puis activité salariée dans une auto-école de la région grenobloise, et enfin création de sa propre entreprise. Chatte le rapproche de son domicile, aussi décide-t-il de s'y installer.

Il propose des cours collectifs en salle du lundi au vendredi de 17 h à 19 h et aussi par internet.

Pour la conduite, et pour être au plus près des demandes plusieurs points

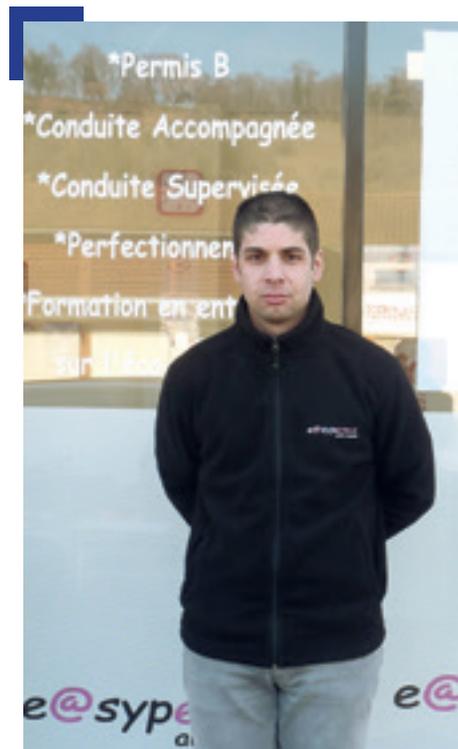
de rendez-vous sont possibles chez des commerçants du secteur, partenaires de Mickaël Cini.

Des « easybox », boîtes contenant tout le matériel nécessaire à un apprentissage de qualité, sont aussi proposées.

Grâce à leurs parrainages, les futurs conducteurs peuvent obtenir des ca-deaux.

Quant aux entreprises, elles peuvent inscrire leurs personnels à des leçons d'éco-conduite.

Pour plus de renseignements, contacter l'auto-école au 04.38.90.21.57 du lundi au vendredi, 9h-13h et 14h-19h ou par mail : micka.38@easy-permis.com.



ZEEMAN

Depuis le mercredi 5 décembre une nouvelle enseigne a ouvert ses portes sur la zone commerciale de La Gloriette : ZEEMAN.

Cette grande surface discount propose surtout des vêtements, adultes, enfants et bébés, mais aussi quelques autres produits de droguerie, entretien etc...

D'origine hollandaise, cette marque était déjà présente à Saint-Sauveur, mais elle vient de se relocaliser sur notre commune. La responsable du magasin, madame Lucas, avec son équipe de quatre vendeuses, vous accueillent tous les jours du lundi au samedi, de 9h30 à 19h00.

Bienvenue donc à ZEEMAN et bon vent pour ses affaires.



« PORTE DE LA GLORIETTE » ...

Cette nouvelle association présidée par Olivier L'Hote est un groupement de quelques dix commerçants dont les boutiques sont toutes regroupées dans la zone d'activité de La Gloriette, côte à côte, formant ainsi une placette « Porte de La Gloriette ».

Loin des centres de Saint-Marcellin et de Chatte, ces commerces offrent tous une spécialité qui mérite le détour : chocolaterie-biscuiterie, ravioleur, bar à vin-dinette, bières de toutes sortes, articles culinaires, grossiste en produits esthétiques, coiffure, mobilier, cuisiniste, conseils en nutrition, chaussures, arts ménagers.

Pour la naissance de leur association, ils avaient organisé début décembre, un marché de Noël avec dégustations gourmandes, manèges d'enfants, stands artisanaux et séances maquillage ... tout cela dans une belle ambiance de fête.

Toute cette diversité commerciale animée a connu un vif succès ; c'était le but recherché par monsieur L'Hote qui espère ainsi faire mieux connaître ce « quartier commerçant ».



La Sainte Barbe des sapeurs-pompiers

Comme chaque année en décembre, les pompiers se réunissent pour célébrer Sainte Barbe, leur patronne. C'est un moment de convivialité qu'ils partagent avec leurs familles, leurs collègues (actifs ou retraités), leurs amis et les élus.

C'est l'occasion pour ces derniers d'exprimer leur attachement à cette institution et témoigner de leur reconnaissance à tous ces bénévoles qui s'investissent, sans réserve, avec enthousiasme et détermination pour secourir les populations à toute heure du jour et de la nuit.

Présent à cette cérémonie, le suppléant du Directeur départemental du SDIS s'associe aux discours de reconnaissance à nos sapeurs-pompiers puis dresse un tableau de la situation et des perspectives de l'institution.

La manifestation, c'est également l'occasion du bilan de l'activité opérationnelle qui va croissant d'année en année. En 2018, les pompiers de Chatte ont procédé à 424 interventions (contre 338 en 2017). Ce qui représente plus d'une intervention par jour.

La diversité des interventions atteste de la polyvalence des missions des hommes et des femmes qui nous



Laurent Berruyer, nommé lieutenant lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe, est le chef de la caserne de Chatte.

portent secours. Bilan de l'année 2018 : 34 incendies, 33 accidents de la circulation, 346 secours à la personne, 2 risques technologiques et 9 interventions diverses. Ceci représente un total d'environ 2 500 heures pour 49 000 heures de disponibilité pour l'ensemble des agents.

La caserne de Chatte compte 20 membres, 8 femmes et 12 hommes ce qui signifie que 40% de l'effectif est féminin. C'est une fierté !

Le recrutement de nouveaux membres, à tous les niveaux, est une des préoccupations majeures de tous les Services Départementaux d'Incendie et Secours. Dans notre commune le lieutenant Laurent Berruyer, chef de la caserne se réjouit de l'arrivée prochaine de deux jeunes recrues en cours de formation, impatients d'avoir l'âge requis pour intégrer le corps opérationnel.

À la Sainte Barbe on rend hommage à tous les pompiers qui, à l'échelon local ou national, ont perdu la vie dans l'exercice de leurs missions.

La Sainte Barbe, c'est enfin l'occasion d'accueillir les nouvelles recrues, de valider les formations, d'officialiser les changements de grades et de remettre diplômes et médailles d'honneur.

La cérémonie se termine toujours par « le verre de l'amitié » suivi d'un repas partagé avec les familles et les amis.



Des médailles ont été remises au caporal Florimond Dorly, au sergent-chef Romain Reynaud et à l'adjudante-chef Bénédicte Moyroud, pour leur engagement depuis de nombreuses années au sein des sapeurs-pompiers volontaires.

Une nouvelle activité pour les seniors

Depuis le 7 janvier et jusqu'au 22 février 2019, l'atelier Inawa propose à Chatte un parcours d'activités physiques adaptées, destiné aux personnes de plus de 60 ans, encadré par un professionnel diplômé en APA (Activités Physiques Adaptées).

Cette session est portée par l'Association Familles Rurales. Elle est mise en place dans le cadre de l'action départementale Prescri'Bouge, financée notamment par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), et 100% gratuite pour les participants.

L'action se matérialise par un parcours de 14 séances (2 par semaine les mardis et vendredis) dont 2 « séances bilan » (initial et final).

En début d'activités, les participants remplissent un questionnaire sur leur qualité de vie, passent des tests fonctionnels qui permettent de régler l'intensité des efforts à fournir sur les vélos. Les mêmes tests à la fin du parcours permettent d'évaluer les progrès effectués.

Chaque séance de travail est organisée autour de 3 postes :

- premièrement, échauffement musculaire, entretien articulaire, étirement et prise de conscience de la mobilité du bassin,
- deuxièmement, travail de l'équilibre debout, en statique et en dynamique afin de prévenir les chutes,
- troisièmement, pédalage sur une selle mobile (innovation INAWA).

Caroline Borel qui a accueilli les séances à l'Espace Jeunesse se déclare ravie qu'une telle activité puisse avoir lieu à Chatte : « L'idée pour l'AFR est de s'ouvrir à un plus large public avec pour objectif (pourquoi pas ?) de toucher l'intégralité de l'espace famille ; enfants, jeunes, adultes, et seniors... Les ateliers permettent aussi à Quentin Favetto, en contrat d'apprentissage pour 2 ans,



de se familiariser avec le public senior et de pouvoir conduire une action passerelle qui permettra d'assurer la continuité de ce cycle de 14 séances pour les pratiquants. »

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Prescri'Bouge (Robin Maume 06.26.66.96.08) - Les Ateliers Inawa (Baptiste Occelli 06.85.46.64.40).

Des nouvelles du Comité des fêtes



Cyrielle TROUILLET, nouvelle présidente du comité des fêtes.

Le bureau du comité des fêtes de Chatte peut être fier de l'implication de ses troupes dans les festivités de la vogue 2018.

Elles se sont clôturées par un feu d'artifice réunissant environ 4 000 spectateurs, ravis de cette édition 2018 et de la venue du groupe Nostalgie qui aura apporté charmes et talents.

Le groupe, pour le dernier soir, a proposé un spectacle original de tableaux très divers et de chansons entraînantes.

Pour reprendre une activité dans la dynamique de l'année 2018, le comité des fêtes s'est réuni en assemblée générale le vendredi 9 novembre 2018 à 20h à la salle du cinéma.

Il s'est félicité de l'aide apportée par les bénévoles supplémentaires, les élus et les employés municipaux. C'est en partie grâce à eux que la vogue a été un succès et que le bilan financier est resté positif.

Lors de l'assemblée générale, le comité de fêtes a reconstitué son bureau pour 2019 :

Cyrielle Trouillet : présidente, Antoine Henry : vice-président, Sébastien Charmoillaux : trésorier, Béatrice Bazzoli : secrétaire, David Fernandes :

responsable communication, Alain Ruel : responsable matériel, Audrey Baudouin : membre actif.

Les élus : Nicole Buisson, Marie-Laure Butez, Agnès Vayssière et Martine Pinet.

Les perspectives restent les mêmes que celles de l'année écoulée et l'équipe souhaite conserver « l'esprit de famille » qui prévaut dans l'organisation des festivités.

Le comité des fêtes désire intégrer un délégué de chaque association pour davantage d'implication et une meilleure communication en vue de manifestations mieux construites, plus originales et plus variées.

Pour cela il a besoin de toujours plus de bénévoles. L'appel est donc lancé car la vogue participe au renforcement des liens sociaux et au dynamisme de notre ville.

Un prix pour "ON S'SERRE LES COUDES" !

Le groupe de musique local « ON S'SERRE LES COUDES », qui avait fait l'objet d'un portrait dans un précédent numéro du Chatte Magazine, a été désigné lauréat des « Pépites Musicales 2018 ».

Après sélection, le groupe a participé, à l'automne dernier, à un tremplin musical à Grenoble. Et c'est face à trois autres groupes de qualité mais au style bien différent : CCOP (Rap Pop), J&C AND CO (Pop Rock Française), SWITCH ON (Rock Hard Vintage Punk Rock), que nos musiciens locaux se sont imposés à l'unanimité du jury, composé de personnes référentes de la scène Rhône Alpes.



Une belle consécration pour « ON S'SERRE LES COUDES » qui s'est vu attribuer, en plus d'un bon de pressage de 500 CD, un passage sur

la scène du Travailleur Alpin à Grenoble, et peut-être une prestation au printemps de Bourges 2019.

Les actus de la médiathèque

L'année 2019 s'annonce toujours bien animée à la médiathèque, avec déjà plusieurs rendez-vous pour petits et grands autour de la lecture, des ateliers, de la musique...

Le club lecture se réunira les 29 janvier, 26 février, 30 avril et 28 mai de 16h à 18h.

Des « Temps des histoires » pour les 0-7 ans se dérouleront les 20 février

et 24 avril à 10h30. De nouveaux « ateliers des petits artistes » seront organisés pendant les vacances scolaires (le 27 février sur le thème du carnaval et le 24 avril un « spécial jardin »).

A noter aussi : Concert de poche le 29 mars à 18h, sur le thème du voyage (association AMIR en collaboration avec l'EDMI) et aussi, la Fête du jardin qui aura lieu le 25 mai, avec une conférence de l'organisme Gentiana.

En parallèle, les ateliers numériques se poursuivent en 2019, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la médiathèque (Tél : 04.76.38.46.24).

Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque sur :

www.commune-chatte.fr

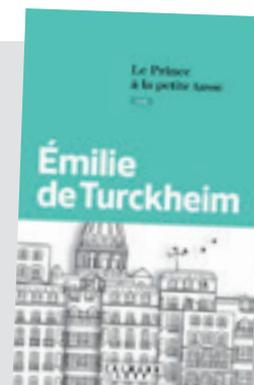


COUP DE CŒUR

"Le Prince à la petite tasse" d'Emilie de Turckheim

En ce début d'année, cette suggestion est apparue comme une évidence pour vous faire partager cette envie de lecture. Dans ce témoignage qui se lit comme un roman, l'auteur nous dévoile le quotidien de sa famille qui a hébergé pendant neuf mois un jeune Afghan.

Douce découverte de l'autre, pudeur des moments partagés. Chaque page se découvre avec poésie. Un livre à lire, à offrir, à découvrir.



Festivités

Les illuminations

De belles illuminations cette année encore ! Deux nouveautés : des flocons lumineux sur l'annexe de la mairie, des boules et des guirlandes sur le sapin à côté de la médiathèque.



Le repas des anciens et les colis



Début décembre, la municipalité et le CCAS ont invité les aînés chattois à se retrouver pour le traditionnel repas de Noël. Les 260 convives ont dégusté un repas confectionné 100% localement ; avec un menu de fêtes préparé par le restaurant Sainte-Philomène, le fromage fourni par l'épicerie

italienne Italia Mia, le dessert de la boulangerie-pâtisserie Le Pain d'Ange et quelques accompagnements fournis par l'épicerie de la Forge.

L'animation musicale était assurée par Génial Music et quelques amateurs. Les élèves de l'école de musique ont également proposé un petit concert.

En parallèle, c'est une centaine de colis qui ont été distribués aux personnes malades et/ou hospitalisées.

Une action pour lutter contre l'isolement, développer la convivialité et renforcer la solidarité en ces périodes de fin d'année.df



Festivités

Concerts de l'école de musique



L'école de musique a terminé l'année avec les traditionnels concerts de Noël : au repas des aînés, à l'EHPAD et à la crèche. Le petit orchestre, les flûtes traversières, les guitares, les trompettes, les clarinettes et la classe éveil ont joué et chanté ensemble pour le plaisir de tous.

La cérémonie des vœux du maire



Temps fort du début de l'année, la cérémonie des vœux du Maire et de la municipalité a réuni plus de 300 personnes à la salle des fêtes. C'est à travers un film animé par des photos et les commentaires des Adjointes, que les principales réalisations et les évè-

nements marquants de 2018 ont été présentés au public.

André Roux a ensuite pris la parole pour évoquer les projets 2019 : soutien aux associations avec l'inauguration de la maison des associations, développement de l'offre touristique avec le « Jardin du Chêne », mise en œuvre de phases test

pour la circulation dans la Grande Rue et acquisition de la Maison Turgeman dans l'enceinte du Clos (réserve foncière - projet à venir cf. page 5).

Dans son intervention, le Maire a aussi parlé de l'intercommunalité et

présenté quelques nouveautés : des contrôles renforcés au niveau des dépôts de déchets sauvages ainsi que la mise en place d'une déchetterie mobile. Sur le plan économique, un travail en profondeur est accompli par « Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté » afin de faciliter l'arrivée d'entreprises et la création d'emplois.

Enfin, avant que la soirée ne se poursuive par une intervention musicale de l'Harmonie de Chatte et un apéritif dînatoire, André Roux a tenu à remercier la gendarmerie, les services de la perception, les présidents d'associations et les bénévoles, les adjoints, conseillers municipaux et le personnel communal pour leur implication dans la vie de la commune et leur sens du service public.



11 novembre 2018 : centenaire de l'armistice de la grande guerre

Il y a longtemps que nous n'avions vu autant d'enfants autour du monument aux morts !

Nous nous rappelons, nous les anciens, tous les enfants des écoles devant le monument aux morts avant le défilé dans la Grande Rue et sur la place de la République, chacun avec son petit bouquet de chrysanthèmes. Mais il faut dire, qu'à cette époque, le souvenir de cette guerre était très présent dans les familles ; tant de victimes, de blessés, d'amputés (que l'on croisait dans les rues), de souvenirs transmis alors par les pères et les grands-pères. Aujourd'hui, les livres d'histoire, les documents audiovisuels permettent aux maîtres de sensibiliser les enfants à cette période.

Sans oublier l'exposition de cette année 2018 présentée à l'école Jean de La Fontaine !

Les enfants ont su répondre aux questions montrant ainsi leur intérêt pour ces événements pourtant si lointains pour eux, certains cherchant même à en savoir davantage après le cours.

Les dates ? Les causes ? Les alliances ? L'entrée des Etats Unis ?

Pourquoi parle-t-on de guerre mondiale ? De der des ders ?

La manière de se battre ? La vie dans les tranchées ?

L'armistice ? Quand fut inauguré le monument aux morts ?

Le nombre de victimes à Chatte ? En France ?

Ce qu'ils ont retenu de la cérémonie...

« C'était émouvant, triste au moment de la sonnerie aux morts, des dépôts de fleurs, avec la présence d'un Poilu, j'ai pleuré en pensant à tout cela. »

« Il faut continuer d'aller aux cérémonies au monument aux morts pour ne pas oublier les souffrances vécues par les combattants de la grande guerre. »

« J'ai aimé rendre hommage, parler, chanter. »

Sommes-nous capables de répondre aux interrogations des écoliers ? Que nous reste-t-il de ce que nous avons appris ?



AGENDA

Vendredi 1^{er} février 2019

DON DU SANG

16h30-19h30 - Salle Alexandre Collenot

Dimanche 03 février 2019

REPAS CHEVREUIL DE L'ACCA

12h00 - Salle Alexandre Collenot

Samedi 09 février 2019

**SOIRÉE DANSANTE
AVEC LE SOSIE DE MIKE BRANT**

Organisée par les Dugomier

Tarif : 20 €/personne - Contact : 04.76.64.12.86

Jeudi 14 février 2019

AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

18h30 - Salle Alexandre Collenot

Samedi 16 février 2019

REPAS DANSANT DE L'ADMR

Accueil à partir de 19h30

Espace Vincendon Dumoulin Tarifs : 24 €/adulte

(vin compris) - Enfants - de 12 ans : 12 €

Contact : 04.76.38.69.16

Mercredi 20 février 2019

JOURNÉE « STRUCTURES GONFLABLES »

Organisée par l'AFR et le comité des fêtes

de 13h00 à 17h30 au Gymnase

Entrée : 5 € (gratuit parents / accompagnateurs)

Dimanche 24 février 2019

CONCOURS OFFICIEL DE PÉTANQUE

Réservé aux licenciés en fédéral

début des parties à 14h00

Espace Vincendon Dumoulin

Inscriptions sur place - Tarif : 10 €/doublette

Infos au 06.78.74.71.90

Samedi 02 mars 2019

**SOIRÉE THÉÂTRE
ORGANISÉE PAR LE ROTARY CLUB**

« Le mariage forcé » de Molière

par la Cie la Bartifelle

20h30 - Salle Alexandre Collenot - Tarif : 12 €

au profit de l'IME GINKGOBILOBA à Vinay

Jeudi 14 mars 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SIRCO

(Centre de soins infirmiers) 20h00 - Salle du Clos

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Les **compteurs Linky** seront prochainement installés dans les maisons sur notre commune. Afin de répondre à vos questions, **une permanence** sera assurée par Pascal Fauron et Jonathan Chevrot (ENEDIS) en mairie, le **lundi 04 février 2019 de 14h00 à 16h30**.

Mercredi 27 mars 2019

**CONCOURS INTERCLUBS COINCHE
ET PÉTANQUE**

13h30

Salle Alexandre Collenot/Espace Vincendon Dumoulin

Ouvert à tous - Tarif : 6 €

Vendredi 29 mars 2019

SOIRÉE THÉÂTRE PROPOSÉE PAR L'AEP

« Elles sont passées par ici... elle repassera par là ! »

Cie culturelle St Jean de Chaponost

A partir de 10 ans - 20h30 - Salle Alexandre Collenot

Dimanche 07 avril 2019

PUCIER DU SOU DES ÉCOLES

8h30 - 17h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Jeudi 11 avril 2019

CONCERT DE SHAUN FERGUSON

Organisé par l'école Léa Blain

18h30 - Salle Alexandre Collenot

Samedi 20 avril 2019

DÎNER SPECTACLE

« UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUTRE »

avec la troupe Thélème

19h30 - Salle Alexandre Collenot - Tarif : 20 €/personne

Réservations : Restaurant Ste Philomène (04.76.38.21.75)

Vendredi 26 avril 2019

DON DU SANG

16h30-19h30 - Salle Alexandre Collenot

Samedi 04 mai 2019

**CONCERT REGGAE
« A SEY ONE GROUNATION N°2 »**

Organisé par l'association Tape dans l'mil

20h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Dimanche 12 mai 2019

CONCOURS DE PÉTANQUE

Ouvert aux familles - Organisé par le Sou des écoles en partenariat avec les z'amis chattois de la pétanque.

Inscriptions à partir de début avril : Xavier

(06.78.74.71.90 ou r.xavier55@yahoo.com)

Tarif : 10 €/doublette

9h00 - Espace Vincendon Dumoulin

**>>> RETROUVEZ L'AGENDA
DE LA MÉDIATHÈQUE EN PAGE 12**